



COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
LOT-ET-GARONNE

Séance du 15 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LAGAÜZÈRE Gilles

Date de la convocation : 09/12/2025

Date de la publication : 09/12/2025

Secrétaire de séance : Madame Dominique CAPRAIS

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23

Étaient présents : M. Mme LAGAÜZÈRE Gilles - CAPRAIS Dominique - FABRE Sylviane - BELLOC Brigitte - POLONI Pascal - CAMBE Thierry - DILMAN Patrick - SICARD Christine - DUBERNET Thierry - MILANESE Antoine - VALADE Pierre - COUZIGOU Laurent - MOHAND O'AMAR Abdelbaki - RESSES Lisa - DE MARCHI Céline - DALL'ANESE Lisa.

Formant la majorité en exercice.

Excusés : M. Mme ALLARD Aurélie, RESSIOT Didier, BROUILLON Monique, JADAS Christian.

Absents : Mme. TILLOS Marie-Hélène, M. Livio DE NADAÏ, BAGES-LIMOGES Carine.

Procurations : Mme ALLARD Aurélie à BELLOC Brigitte
M. RESSIOT Didier à LAGAÜZÈRE Gilles
Mme BROUILLON Monique à MOHAND O'AMAR Abdelbaki.
M. JADAS Christian à CAMBE Thierry.

Madame CAPRAIS Dominique a été élue secrétaire de séance.

Présents : 16
Procurations : 4
Votants : 20

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 095/2025 OBJET : TARIFS COMMUNE 2026.

Monsieur le MAIRE informe le **CONSEIL MUNICIPAL** qu'il y a lieu de réviser certains tarifs des régies municipales.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE :

-D'adopter les tarifs des régies municipales suivants à compter du **1^{er} JANVIER 2026.**

AR Prefecture

047-214702334-20251215-095_2025-DE
 Reçu le 16/12/2025

- **REPAS CANTINE** : **3.40 €** au lieu de 3.35 €

- **REPAS A DOMICILE** : **11.10 €** au lieu de 10.90 €

- **REPAS CRECHE VGA** : **6.92 €** au lieu de 6.72 €

- **REPAS CTRE LOISIRS VGA** : **8.14 €** au lieu de 7.90 €

- **FRAIS INSCRIPTION ALAE année scolaire 2025/2026 :**

<i>QUOTIENT FAMILIAL</i>	<i>MATIN</i>	<i>SOIR</i>	<i>TOTAL</i>
0 € à 500 €	0.35 €	0.55 €	0.90 €
501 € à 850 €	0.40 €	0.60 €	1.00 €
851 € à 1100 €	0.45 €	0.65 €	1.10 €
1101 € à 1600 €	0.50 €	0.70 €	1.20 €
1600 € et plus	0.55 €	0.75 €	1.30 €

LOCATION CENTRE SOCIAL

		Tarifs 2026	
		En Eté (du 01/05 au 31/10)	FORFAIT WEEK END
Centre Social (Bazeillais)	Par jour	130,00 €	180.00 €
Centre Social (Extérieurs)	Par jour	180,00 €	250.00 €
		En Hiver (du 01/11 au 30/04)	
Centre Social (Bazeillais)	Par jour	175,00 €	250.00 €
Centre Social (Extérieurs)	Par jour	225,00 €	300.00 €
Caution		300,00 €	300.00 €
Forfait nettoyage (salle/cuisine)			160.00€

LOCATION FOYER RURAL D'ANIMATION ET DE CULTURE

Comprenant : Salle - Tables – Chaises

ASSOCIATIONS		FORFAIT WEEK END
FRAC SALLE DES FETES (Bazeillais)	Par jour 240,00 €	430,00 €
FRAC SALLE DES FETES (Extérieurs)	Par jour 450,00 €	875,00 €

FRAC	BELOTE GERBE D'OR	1 FOIS /MOIS	30 €
------	-------------------	--------------	------

AR Prefecture

047-214702334-20251215-095_2025-DE

Reçu le 16/12/2025

PARTICULIERS

FRAC SALLE DES FETES (Bazeillais)	Par jour 385,00 €	715,00 €
FRAC SALLE DES FETES (Extérieurs)	Par jour 675,00 €	1 325,00 €

PROFESSIONNELS

FRAC SALLE DES FETES (Bazeillais)	Par jour 770.00 €	1 430,00€
FRAC SALLE DES FETES (Extérieurs)	Par jour 1 225,00 €	2 150,00€

FORFAIT NETTOYAGE et POUBELLES

Salle	280,00 €
Cuisine	155,00 €
Poubelles Bio-déchets	20,00 €

OPTIONS

Grande cuisine	115,00 €/ J.
Chauffage/Climatisation	110,00 €/ J.
Vidéo / Sono	110,00 €/ J.

CAUTION

Salle	1 000,00 €
Tables et chaises	250,00 €
Sono / Vidéo	1 000,00 €
Ménage	250,00 €

LOCATION HALLE DE MARCHÉ

Bazeillais	105 € / JOUR
Extérieurs	135 € / JOUR

STATIONNEMENT CAMIONS

Camion outillage et articles divers par jour	125.00 €
Camion pizza par an	370.00 €

AR Prefecture047-214702334-20251215-095_2025-DE
Reçu le 16/12/2025**LOCATION PARC CHATEAU**

Apéritif (mise à disposition de matériel)	100.00 €
Photos	Gratuit

MATERIEL

Table	1.50 €
Chaises	0.50 €
Grandes tables + tréteaux	1.50 €
Plancher	50.00 €
Caution	122.00 €

MARCHÉS

Abonnés (mètre linéaire)	0.30 €
Occasionnels	0.60 €
Minimum perçu	1.50 €

CIMETIERE Concessions trentenaires

NATURE	QUANTITE	UNITE	TARIF	
Concession	2.50 M2	38,11 €	120,28 €	Inchangé
	5.00 M2	38.11 €	215.55 €	Inchangé
Columbarium		900.00 €		Inchangé
Cave urne (2 urnes)		1 000.00 €		Inchangé
Cave urne (4 urnes)		1 200.00 €		Inchangé
Caveau communal		4.57€/mois		Inchangé

COUTS SALARIAUX 2026 HORAIRES REFACTURES POUR MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL

Salaire horaire moyen (salaire brut + charges patronales)	25 €
---	------

AR Prefecture

047-214702334-20251215-095_2025-DE
Reçu le 16/12/2025

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET ANS SUSDITS.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 16/12/2025 et de l'affichage en date du 16/12/2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La secrétaire de séance,
Dominique CAPRAIS



Le Maire,
Gilles LAGAÜZÈRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de transmission en Préfecture.

AR Prefecture

047-214702334-20251215-095_2025-DE
Reçu le 16/12/2025

